



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 31 JANVIER 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 25 janvier 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 7 février 2011

DONATION D'UN BIEN MOBILIER AU
SYNDICAT DES EAUX DU VIVIER

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
07 février 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : Mme Chantal BARRE

Excusés ayant donné pouvoir :

Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT

DIRECTION DES FINANCES

**DONATION D'UN BIEN MOBILIER AU SYNDICAT DES EAUX DU
VIVIER**

Madame Pilar BAUDIN Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Lors de la création du Syndicat des Eaux du Vivier, la Ville de Niort a mis à disposition de cette structure différents matériels et notamment des matériels roulants afin de lui permettre d'assurer ses compétences dans des conditions optimum.

A ce titre une chargeuse pelleuse a fait l'objet d'une mise à disposition dans le cadre de ce dispositif.

Aujourd'hui la Ville souhaite mettre fin à cette mise à disposition.

En effet, comme le prévoit l'instruction budgétaire et comptable M14, elle a la possibilité de remettre un bien en toute propriété à titre gratuit à un établissement public local, en l'occurrence le Syndicat des Eaux du Vivier.

Il est donc proposé au Conseil municipal de remettre à titre gratuit au SEV une chargeuse pelleuse acquise en 1996 et totalement amortie.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

Approuver cette donation d'une chargeuse pelleuse en faveur du Syndicat des Eaux du Vivier.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Pilar BAUDIN